

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 19

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 51549

@

Objet :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner ~~son~~ avis sur les ouvrages qui ne lui sont ~~pas~~ soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'État.

ANNEXE

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité d'un *tableau* qui fait l'objet de votre lettre du 9 ct

Expédié le 1/2-11

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

PS

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

5157-9

6
Bruxelles, le 7 *Feries* 1911

Monsieur,

Nous avons l'honneur de
vous faire savoir que la ré-
solution de la Commission
Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour
les collections de l'Etat,
du tableau mentionné
dans votre lettre du 30-
Janvier dernier.

Cette cause que nous te-
nons, Monsieur, à votre

1026

rép. non favorable le 21-1111
Sp. de la Cour

disposition, pourra être retirée
au Palais des Beaux-Arts,
rue de la Musique n° 9, contre
la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre consi-
dération distinguée
Pour la Commission directrice
Le Secrétaire.

Pierre Levaux

Bruxelles le 9 Janvier 1911.
75 rue Courbe.

A la Com^{te} de Hennes Royaux de peinture
Bruxelles

Monsieur,

J'ai reçu votre estimation de 70.
Je prends note que vous n'êtes pas acheteur
du tableau que je vous ai confié.

Comme ce tableau m'est
échu en partage, je me permets de venir vous
demander si celui-ci a de la valeur & a quel
prix vous l'estimeriez.

En vous remerciant d'avance.

Je vous prie de croire, Monsieur, mes sincères
cordels

A. George

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 515-1-9

Bruxelles, 7^e Genier 1911

A

OBJET

Monsieur
Georges

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 20 juin écoulé. Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

ANNEXE

Veillez agréer, M. , l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 8-2-11

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

NOTES

9

Bruxelles le 30 janvier 1911

75 rue Courbe,

À la Commission des Artistes Rayons
de Peinture & Sculpture



Bruxelles

Comme suite à votre lettre
du 23 et en réponse de votre soumission
de tableau que je vous ai proposé par ma
lettre du 21 et. Je vous prie d'en avoir
grand soin.

Ainsi que vous l'avez examiné
seulement sur des Fi celui-ci vous intéresse.

Très agréés, M. le Ministre, l'ami.
avec ma parfaite considération

A. George.

23-1 19 11

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRETARIAT.

N° 5154-8

ANNEXE

A Georges
7r Rue Combe

ANNOTATIONS DIVERSES

Facteur
Signature le
Expédié le 23-1-11

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de
acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,
.....
que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veillez agréer, M....., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
LE SECRÉTAIRE,

1)

Bruxelles le 21 Janvier 1911
75 rue Courbe

La Commission des Beaux-Arts Royaux
DE BEELIPTURE DE BELGIQUE
ARTISTE & ENREGISTRÉE
le 23 JANV 1911
Comm. le N° 5154-8

Ayant un joli tableau représentant
tant de Christ en croix & debout de plusieurs
pieds, je me permets de vous en faire
l'examen.

Dans le cas où vous voudrez
l'examiner, je vous prie de m'en faire part de
votre côté, afin que j'en aie chez moi.

Ce tableau m'est venu au
passage par suite de la mort d'une tante qui
habituait chez moi.

Après l'honneur, mes salutations
distinguées

A. Georck